

Recours pour effacer un casier judiciare

Par ibti, le 13/02/2014 à 14:05

j ai etait victime d une plainte abusive et calomnieuse a mon encontre en 2009cette plainte et juste sous la forme d un proces verbal et a ete declare sans suite par le procureur. depuis 4 mois j ai l intention de travailler dans le milieu de la securite aeroportuaire et il me faut l accords de la cnaps . lors de la demande d agrement au cnaps j ai eu un refus par rapport a cette plainte inscrite sur mon casier judiciaire b1 ou b2 je ne sait pas . j ai fait intervenir une avocate qui n arrive pas a retirer une trace de mon dossier au tribunal depuis decembre jusqu a aujourd hui fevrier 2014 . elle a tellement retarde les choses que lors de la comission de la cnaps qui me demande de justifier les faits de 2009 par un sans suite du procureur ..l avocate eyant fournit le document trop tards m a fait manquer la commission qui a refuse pour la 2eme fois l agrement. et la elle me dit que la procedure pour passer devant le tribunal va etre longue .comment efface rapidement mon casier judiciaire de peur de rater l occasion d avoir mon cdd ?